

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01491

Numéro SIREN : 478 997 216

Nom ou dénomination : DETOWIN

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2018 sous le numéro de dépôt 14561

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

SAS DETOWIN
203 rue de Paris
59000 Lille

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : DETOWIN

Numéro RCS : 478 997 216

Numéro Gestion : 2004B01491

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 203 rue de Paris
59000 Lille

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2017

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 27/08/2018

Sous le numéro : 14561

Délivré à Lille Métropole le 31 août 2018

Le Greffier,



SAS DETOWIN
203 rue Pierre Mauroy
59000 LILLE
RCS LILLE : 478 997 216

DEPOT DES COMPTES ANNUELS 2017
AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

S O M M A I R E

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE (cf rapport des CAC)

RAPPORT DE LA GERANCE

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

DETOWIN
Expl. Fonds de commerce téléphonie
203 rue Pierre Mauroy

59000 LILLE

Bilan actif

Document fin d'exercice

N° Siret 47899721600054
NAF (APE) 7010Z
N° Identifiant
Période du 01/01/17
au 31/12/17
Tenue de compte : EURO

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311216
Capital souscrit non-appelé				
Capital souscrit non-appelé				
Immobilisations incorporelles	1 375 650,64	26 754,62	1 348 896,02	1 218 600,00
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement				
Concessions, brevets, licences				
Fonds commercial	1 347 600,00		1 347 600,00	1 218 600,00
Autres immob. incorporelles	28 050,64	26 754,62	1 296,02	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 337 993,56	1 149 855,79	188 137,77	243 620,92
Terrains				
Constructions				
Installations techn., mat., outil				
Autres immob. corporelles	1 337 993,56	1 149 855,79	188 137,77	243 620,92
Immob. corporelles en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	79 013,79		79 013,79	70 049,82
Participations selon mise en équ.				
Autres participations				
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	79 013,79		79 013,79	70 049,82
TOTAL I	2 792 657,99	1 176 610,41	1 616 047,58	1 532 270,74
Stocks et en-cours	589 313,00		589 313,00	908 594,00
Matières premières & approvision				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises	589 313,00		589 313,00	908 594,00
Avances & acomptes versés/com.	3 665,81		3 665,81	2 364,35
Avances & acomptes versés/com.	3 665,81		3 665,81	2 364,35
Créances	2 101 822,84		2 101 822,84	2 401 111,23
Clients et comptes rattachés	1 411 994,58		1 411 994,58	1 946 740,91
Autres créances	689 828,26		689 828,26	454 370,32
Capital souscrit -appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement	16 000,00		16 000,00	16 000,00
Actions propres				
Autres titres	16 000,00		16 000,00	16 000,00
Disponibilités	779 274,25		779 274,25	113 962,12
Disponibilités	779 274,25		779 274,25	113 962,12

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311216
Charges constatées d'avance	101 740,55		101 740,55	87 439,97
Charges constatées d'avance	101 740,55		101 740,55	87 439,97
TOTAL II	3 591 816,45		3 591 816,45	3 529 471,67
Charges à répartir/plus.exerc.(III)				
Charges à répartir/plus.exerc.				
Primes rembour. d'obligations (IV)				
Primes de rembour. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 384 474,44	1 176 610,41	5 207 864,03	5 061 742,41

DETOWIN
Expl. Fonds de commerce téléphonie
203 rue Pierre Mauroy

59000 LILLE

Bilan passif

Document fin d'exercice

N° Siret 47899721600054
NAF (APE) 7010Z
N° Identifiant
Période du 01/01/17
au 31/12/17
Tenue de compte : EURO

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311216
-------------------	--	--	----------------	-----------

Capital Capital			1 000 000,00 1 000 000,00	1 000 000,00 1 000 000,00
Primes d'émission, de fusion Primes d'émission, de fusion				
Ecart de réévaluation Ecart de réévaluation				
Réserves Réserve légale Rés. statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves			598 360,80 5 000,00 593 360,80	541 883,70 5 000,00 536 883,70
Report à nouveau Report à nouveau				
Résultat de l'exercice Résultat de l'exercice			109 667,06 109 667,06	56 477,10 56 477,10
Subventions d'investissement Subventions d'investissement			14 733,03 14 733,03	28 396,82 28 396,82
Provisions réglementées Provisions réglementées				
TOTAL I			1 722 760,89	1 626 757,62
Produits émissions titres particip. Produits émissions titres particip				
Avances conditionnées Avances conditionnées				
TOTAL I BIS				
Provisions pour risques Provisions pour risques				
Provisions pour charges Provisions pour charges				
TOTAL II				
Emprunts obligataires convertibles Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires Autres emprunts obligataires				

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311216
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			374 723,94	419 849,50
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			374 723,94	419 849,50
Emprunts et dettes financ. divers			90,00	1 014,22
Emprunts et dettes financ. divers			90,00	1 014,22
Avanc. & acptes reçus/com en cours				
Av. & ac. reçus s/com. en cours				
Dettes fourniss. & cptes rattachés			2 460 197,80	2 407 342,70
Dettes fourniss. & cptes rattachés			2 460 197,80	2 407 342,70
Dettes fiscales et sociales			650 009,40	606 705,37
Dettes fiscales et sociales			650 009,40	606 705,37
Dettes sur immo. et cptes rattachés				
Dettes sur immo. & cptes rattachés				
Autres dettes			82,00	73,00
Autres dettes			82,00	73,00
Produits constatés d'avance				
Produits constatés d'avance				
TOTAL III			3 485 103,14	3 434 984,79
Ecart de conversion passif (IV)				
Ecart de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I+Ibis+II+III+IV)			5 207 864,03	5 061 742,41

DETOWIN Expl. Fonds de commerce téléphonie 203 rue Pierre Mauroy 59000 LILLE	Compte de résultat Document fin d'exercice	N° Siret 47899721600054 NAF (APE) 7010Z N° Identifiant Période du 01/01/17 au 31/12/17 Tenue de compte : EURO
--	--	--

Détail des postes			Au 311217	Au 311216
CHARGES D'EXPLOITATION Coût d'achat des marchandises Achats de marchandises Variations de stocks de march. Consommation exercice /tiers Achats matières premières Achats autres approvisionnements Variation de stocks Mat./approv. Autres achats et charges externes Impôts, taxes et vers. assimilés Impôts, taxes et vers/ assimilés Charges du personnel Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortis. & provisions Amort. sur immobilisations Provis. sur immobilisations Provis. sur actif circulant Amort. pour risque et charges Autres charges Autres charges TOTAL I			7 293 952,23 6 974 671,23 319 281,00 786 571,40 786 571,40 75 237,51 75 237,51 1 793 864,94 1 307 313,70 486 551,24 116 345,27 116 345,27 1 170,42 1 170,42 10 067 141,77	7 823 300,34 7 835 566,34 -12 266,00 712 814,31 712 814,31 119 529,80 119 529,80 2 389 299,46 1 891 495,99 497 803,47 115 218,82 115 218,82 3 360,73 3 360,73 11 163 523,46
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II) Quotes-parts résultats/op comm.				
CHARGES FINANCIERES (III) Dot. aux amort. & aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes/cess. mob. de plac.			7 319,76 7 319,76	11 523,71 11 523,71
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV) Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amort. & provis.			17 544,96 8 957,82 8 587,14	186 482,45 16 482,45 170 000,00
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V) Partic. salariés Expansion				
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI) Impôts sur les bénéfices			14 526,00 14 526,00	-6 311,00 -6 311,00
Solde créditeur Bénéfice			109 667,06 109 667,06	56 477,10 56 477,10
TOTAL GENERAL (CHARGES)			10 216 199,55	11 411 695,72

DETOWIN Expl. Fonds de commerce téléphonie 203 rue Pierre Mauroy 59000 LILLE		Compte de résultat Document fin d'exercice	N° Siret 47899721600054 NAF (APE) 7010Z N° Identifiant Période du 01/01/17 au 31/12/17 Tenue de compte : EURO
--	--	--	--

Détail des postes			Au 311217	Au 311216
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Montant net Chiffre d'affaires (A)			9 884 660,31	11 219 579,49
Ventes de marchandises			8 603 626,66	9 433 032,47
Production vendue (B&S)			1 281 033,65	1 786 547,02
Autres produits d'exploitation (B)			313 409,40	5 782,84
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise /prov. & transferts charge			313 418,09	5 722,32
Autres produits			-8,69	60,52
TOTAL (A+B)			10 198 069,71	11 225 362,33
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes parts résultat/op. comm.				
PRODUITS FINANCIERS (III)				169,60
De participations				169,60
D'autres valeurs mobil. & créances				
Autres intérêts et produits assim.				
Reprise/provis. & transf. charges				
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)			18 129,84	186 163,79
Sur opérations de gestion			366,05	
Sur opér. de capital, cess. actifs			4 100,00	22 500,00
Sur opér. de capital, subv. d'inv.			13 663,79	13 663,79
Autres opér. de capital				
Reprises/prov. & transf.de charges				150 000,00
Solde débiteur				
Perte				
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			10 216 199,55	11 411 695,72

Annexe des comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 198 379 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 109 667 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le président.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stock de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les comptes ont été préparés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables, au Plan Comptable Général et au Code de Commerce.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 784 600 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Prov.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	784 600		784 600	
Fonds réévalué				
Fonds reçu en apport				
TOTAL	784 600		784 600	

Le fonds commercial n'est pas amorti. Il n'existe pas d'indice de perte de valeur du fonds commercial au 31/12/2017, qui conduirait à déprécier le fonds commercial.

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 792 658 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 243 916	131 735		1 375 651
Immobilisations corporelles	1 310 861	68 010	40 877	1 337 994
Immobilisations financières	70 050	8 964		79 014
TOTAL	2 624 826	208 709	40 877	2 792 658

Amortissements et provisions d'actif = 1 176 610 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	25 315	1 439		26 755
Immobilisations corporelles	1 067 240	123 493	40 877	1 149 856
Immobilisations financières				
TOTAL	1 092 555	124 932	40 877	1 176 610

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Droit au bail	563 000	0	563 000	Non amort.
Fonds commercial	784 600	0	784 600	Non amort.
Autres immobilisations incorporelles	28 051	26 755	1 296	1 ans
Agencements siège	42 186	42 186	0	5 ans
Agencements Aire /Lys	101 529	99 967	1 562	De 3 à 5 ans
Agencements Hazebrouck	129 038	123 871	5 167	De 3 à 5 ans
Agencements Abbeville	113 743	112 270	1 473	5 ans
Agencements Abbeville CCO	1 000	33	967	
Agencements Amiens	170 647	132 347	38 300	5 ans
Agencements Auchy	79 282	77 720	1 562	5 ans
Agencements Armentières	114 223	111 032	3 191	5 ans
Agencements Saint Omer	77 338	37 887	39 451	5 ans
Matériel de transport	29 544	29 544	0	3 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	47 594	38 588	9 006	3 ans
Mat info et bureau Aire	4 944	3 815	1 129	3/5 ans
Mat info et bureau Hazebrouck	7 851	7 109	742	3 ans
Mat info et bureau abbeville	9 042	7 912	1 130	3 ans
Mat info et bureau Amiens	5 484	4 742	742	
Mat info et bureau Auchy	8 822	8 079	743	3 ans
Mat info et bureau Armentières	4 210	3 467	743	3 ans
Mat info et bureau St Omer	2 014	1 088	926	3 ans
Mobilier siège	75 982	49 468	26 514	
Mobilier Aire	32 588	32 478	110	5 ans
Mobilier Hazebrouck	35 374	34 497	877	3/5ans
Mobilier Abbeville	54 917	52 916	2 001	3/5ans
Mobilier Abbeville cco	1 900	9	1 891	3/5ans
Mobilier Amiens	33 830	26 405	7 425	5 ans
Mobilier Auchy	35 781	35 548	233	5 ans
Mobilier Armentières	94 318	64 451	29 867	5 ans
Mobilier Saint Omer	24 812	12 426	12 386	5 ans
TOTAL	2 713 644	1 176 610	1 537 034	

Etat des créances = 2 282 577 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	79 014		79 014
Actif circulant et charges d'avance	2 203 563	2 203 563	
TOTAL	2 282 577	2 203 563	79 014

Provisions pour dépréciation = 0 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stock et en cours	0		0		0
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	0		0		0

Produits à recevoir par postes du bilan = 1 570 213 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 411 995
Autres créances	158 218
Disponibilités	
TOTAL	1 570 213

Charges constatées d'avance = 101 741 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 000 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val.nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100 000	10.00	1 000 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100 000	10.00	1 000 000

Etat des dettes = 3 475 618 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	365 239	145 773	219 466	
Dettes financières diverses	90		90	
Fournisseurs	2 460 198	2 460 198		
Dettes fiscales et sociales	650 009	650 009		
Avances et acomptes				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	82	82		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 475 618	3 256 062	219 556	

Charges à payer par postes du bilan = 265 097 €

Charges à payer	Montant
Emprunt et dettes étab. crédit	1 065
Emprunt et dettes financières div	
Fournisseurs	42 515
Dettes fiscales et sociales	200 121
Autres dettes	21 396
TOTAL	265 097

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 9 884 660 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	8 617 293	87.18 %
Prestations de services	1 267 367	12.82 %
TOTAL	9 884 660	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 14 526 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	130 928	15 314	115 614
Résultat financier	- 7 320	- 856	- 6 464
Résultat exceptionnel	585	68	517
Participation des salariés			
TOTAL	124 193	14 526	109 667

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS**Rémunérations des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	38	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	39	0

Autres informations complémentaires**Engagement en matière de pensions et retraites :**

Les engagements calculés en matière de retraite au 31/12/2017 s'élèvent à **19 529 €**. Le montant de l'engagement est identique à celui calculé au 31/12/2015, en l'absence à ce jour des éléments au 31/12/2017.

Montant des honoraires de commissariat aux comptes : 9 360 € HT

CICE : Le Montant du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi est de 73 052 € . Le crédit d'Impôt a été utilisé pour améliorer la compétitivité de l'Entreprise et maintenir l'Emploi. Il a notamment servi à améliorer le fonds de roulement de l'entreprise.

Nantissements sur fonds de commerce :

Prêts	BNP	08657994 BPN	
<u>Objet du prêt</u>	Travaux Hazebrouck	FDC Longuenesse	FDC Abbeville Cc
Montant emprunté	150 k€	450 k€	130 k€
Encours au 01/04/2018	0 k€	207 k€	113 k€
GARANTIE			
Nantissement	150 K€	450 K€	130 k€
Garantie OSEO/BPI		30%	50 %
Délégation assurance		450 K€	
Caution personnelle	150 K€	45 k€	

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices :

Produits à recevoir = 1 424 146 €

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Factures à établir (41810000)	1 411 994
TOTAL	1 411 994

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Rabais, remises, ristournes et autres avoirs non reçus (40980000)	8 432
Etat, produits à recevoir (44870000)	3 720
TOTAL	12 152

Charges constatées d'avance = 101 741 €

Charges constatées d'avance	Montant
cca location immobilière (48661320)	75 492
cca location mobilière (48661350)	1 577
cca charges locatives (48661400)	10 300
cca maintenance (48661500)	9 635
cca assurances (48661600)	4 737
TOTAL	101 741

Charges à payer = 244 291 €

Emprunt et dettes auprès des etabts de crédit	Montant
Intérêts courus à payer (51860000)	1 065
TOTAL	1 065

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues (40810000)	35 431
TOTAL	35 431

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisionnées pour congés à payer (42820000)	115 075
Provision charges sociales sur congés à payer (438200000)	50 963
Autres charges à payer (438600000)	7 675
Provision ch soc sur primes (43861000)	
Ch.fiscales sur congés à payer (44820000)	1 414
Ch fisc sur congés (44860000)	32 668
TOTAL	207 795



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Oh

04052018

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquiés C), cocher la case					
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD					
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
DETOWIN 203 rue Pierre Mauroy 59000 LILLE France	203 rue Pierre Mauroy 59000 LILLE
SIRET 47899721600054	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Expl. Fonds de commerce téléphonie Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	69 577	Déficit			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine ☐	Pôle de compétitivité ☐	Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %						
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X						

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 04052018 Lieu : Lille Qualité : Président Nom du signataire : M BARBIER Frédéric

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

Edition du 04/05/18 à 17:43:13

N° 2065 bis-SD
(2018)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES													
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b					
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c							
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d							
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e							
						f							
						g							
						h							
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i							
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j							
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)							
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3		Montant des sommes versées :							
						à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits 4		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
						Indemnités forfaitaires 5		Remboursements 6		Indemnités forfaitaires 7		Remboursements 8	
MME CANDELLIER CATHIA				2017		140 000							
48 RUE JEANNE D'ARC 59000 LILLE													
H DIVERS													
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)													
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION													
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%								
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice								
					MVLT restant à reporter								

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

2069-RCI-SD

Au titre de l'année N

Désignation et N° SIREN de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé		SAS DETOWIN 203 RUE PIERRE MAUROY 59000 LILLE	
Désignation et N° SIREN de la société tête de groupe			
Néant		Société bénéficiant du régime fiscal des groupes	PME au sens communautaire
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
CIC		73 052	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	1 043 604
Montant des rémunérations n'excédant pas 2.5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")	

III - CAS PARTICULIERS	
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : DETOWIN Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 203 rue Pierre Mauroy 59000 LILLE

Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 4 7 8 9 9 7 2 1 6 0 0 0 5 4

Néant *

				Exercice N clos le,	
		Brut		Amortissements, provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
				3 1 1 2 2 0 1 7	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	1 347 600	AI	1 347 600
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	28 051	AK	26 755
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 337 994	AU	1 149 856
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	79 014	BI	79 014
	TOTAL (II)	BJ	2 792 658	BK	1 176 610
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	589 313	BU	569 313
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 666	BW	3 666
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 411 995	BY	1 411 995
	Autres créances (3)	BZ	689 828	CA	689 828
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	16 000	CE	16 000
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	769 789	CG	769 789
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	101 741	CI	101 741
	TOTAL (III)	CJ	3 582 332	CK	3 582 332
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 374 990	1A	5 198 379
Renvois : (1) Dont droit au bail : 563 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	
Immobilisations :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2018

Désignation de l'entreprise		DETOWIN		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 000)			DA	1 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	593 361	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	109 667	
	Subventions d'investissement			DJ	14 733	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 722 761	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	365 239	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	90	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 460 198	
	Dettes fiscales et sociales			DY	650 009	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	82	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	3 475 618		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 198 379		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 110 379	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 065	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : DETOWIN		Exercice N		Néant ☐			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	8 603 627	FB	FC	8 603 627	
	Production vendue { biens * services* }	FD		FE	FF		
		FG	1 281 034	FH	FI	1 281 034	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	9 884 660	FK	FL	9 884 660	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	313 418	
	Autres produits (1) (11)				FQ	(9)	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	10 198 070
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	6 974 671	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	319 281	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	786 571	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	75 238	
	Salaires et traitements*				FY	1 380 366	
	Charges sociales (10)				FZ	413 499	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	116 345
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	1 170	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	10 067 142
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	130 928	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	7 320	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	7 320	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(7 320)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	123 608	

(RENOVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise <u>DETOWIN</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	366
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	17 764
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	18 130
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 958
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 587
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	17 545
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	585
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	14 526
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	10 216 200
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 106 532
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	109 667
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	313 418
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
quote part subvention d'investissement	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		13 664	
produits cession d'éléments d'actif corporel		4 100	
pénalités et amendes	823		
VNC éléments d'actifs cédés	8 587		
autres produits ou charges exceptionnels	8 134	366	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD2018

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : DETOWIN										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
						CZ		D8		D9		
						KD		KE		KF		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I										
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				1 243 916				131 735		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX	
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN		LO		LP		
						1 310 861				68 010		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations						8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V		
TOTAL IV					LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG		ØH		ØJ			
					2 624 826				208 709			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1		2		3		
						CØ		DØ		D7		
						LV		LW		IX		
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		1 375 651				
	Terrains					IP		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MB		MC	
		Sur sol d'autrui					IR		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MN		MO	
		Matériel de transport					IV		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					IW		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers*					IX		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		NA		NB		
	Avances et acomptes					NC		NE		NF		
	TOTAL III					IY		NH		NI		
					40 877		1 337 994					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ				ØU		M7		ØW		
	Autres participations	IØ				ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés	I1				2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières	I2				2E		2F		2G		
	TOTAL IV					I3		NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL			
					40 877		2 792 658		ØM			

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2018

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: DETOWIN

Néant



CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD2018

Désignation de l'entreprise <u>DETWIN</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	25 316	PF	1 439	PG		PII	26 755		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	661 942	QE	75 371	QF		QG	737 313		
	Matériel de transport	QH	58 578	QI	11 843	QJ	40 877	QK	29 544		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	346 719	QM	36 280	QN		QO	382 999		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	1 067 240	QV	123 493	QW	40 877	QX	1 149 856		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 092 555	ØP	124 932	ØQ	40 877	ØR	1 176 610		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NI			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général des ventes (NP + NQ + NR)	NW	Total général des ventes (NS + NT + NU)		NY	Total général des ventes (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2018

Désignation de l'entreprise : DETOWIN										Néant ☐			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	79 014	UV		UW	79 014			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	1 411 995		1 411 995					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	5 276		5 276					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	88 249		88 249					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	13 192		13 192					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	3 720		3 720					
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC	65 000		65 000					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	514 392		514 392					
	Charges constatées d'avance				VS	101 741		101 741					
	TOTAUX				VT	2 282 577	VU	2 203 563	VV	79 014			
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH	365 239			365 239					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	2 460 198		2 460 198						
Personnel et comptes rattachés				8C	243 164		243 164						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	144 235		144 235						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	228 528		228 528						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	34 083		34 083						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	90		90						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	82		82						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	3 475 618	VZ	3 110 379		365 239				
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	130 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	175 902	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : DETOWIN		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐	*	Exercice N, clos le : 31/12/2017		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	14 846	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	2 767	WC		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB		WB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		WV		
	Amendes et pénalités		WJ	823	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		WU	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								I7	
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						J8
		- imposées aux taux de 0 %						ZN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme						WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3
								TOTAL I		WR
								142 629		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										WU
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
			- imposées au taux de 0 %						WH	
			- imposées au taux de 19 %						WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		J6								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ								
Régime des sociétés mères et des filiales*		Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*									ZY
	Majoration d'amortissement*									XD
	* Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 octies		L2	Jouissance d'imposition (opérations 44 quinquies A)		L5	XF
	Née de complément de biens CICE (art. 44 quinquies)		L6	Société investissant dans l'immobilier résidentiel (art. 208C)		K3	Zone de revitalisation rurale de la déduction (44 septies)		PA	
	ZFU (art. 44 octies et octies A)		ØV	Droits d'impôts à l'impôt sur le revenu (art. 44 quinquies)		IF	Zone franche d'impôt (art. 44 quinquies)		XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)			PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		droit de déduction exceptionnel pour investissement *		X9	Crédence dérogatoire par le report en arrière de déficit		ZI	XG		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		XH
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{		bénéfice (I moins II)		X1	69 577		XI	
		{		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									XL	
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	69 577		XO	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise DETOWIN

[illegible]

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>DETOWIN</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XI du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	167 452	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9I	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN - ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD2018

Désignation de l'entreprise DETOWIN										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	56 477			ZD	56 477				
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
						ZF					
	TOTAL I	ØF	56 477			TOTAL II	ZH	56 477			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7									YQ	
	— Engagements de crédit-bail immobilier									YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus									YS	
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance									YT	
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8									XQ	391 575
	— Personnel extérieur à l'entreprise									YU	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	26 912
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV	
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES									ST	368 084
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZI	786 571
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW	
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS									9Z	75 238
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	75 238
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée									YY	1 817 291
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	1 608 074
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*									ØB	1 166 252
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*									ØS	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP									— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0 ZR	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG	
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies									RH	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL						
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO						
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 0		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFSEdition du 04/05/18 à 17:43:09
DGFIP N° 2059-E-SD2018

Désignation de l'entreprise : DETOWIN		Néant ☐ *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
Exercice ouvert le : 01012017		et clos le : 31122017	
		Durée en nombre de mois 1 2	
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	9 884 660	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	9 884 660	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	(9)	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	(9)	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	7 034 776	
Variation négative des stocks	OQ	319 281	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	726 465	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1 170	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	116 345	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	8 198 039	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 686 612
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 686 612	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Période de référence	GY	du	GZ au
Date de cessation	HR		
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel : *	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 1 7

N° SIRET 4 7 8 9 9 7 2 1 6 0 0 0 5 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE DETOWIN

ADRESSE (voie) 203 rue Pierre Mauroy

CODE POSTAL 59000

VILLE LILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination SABA INVEST

N° SIREN (si société établie en France) 8 2 5 2 4 6 0 3 6 % de détention 100 Nb de parts ou actions 100000

Adresse : N° 203 Voie rue Pierre MAUROY

Code Postal 59000 Commune LILLE Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUESN° 2067-SD
(2018)Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2017 ou exercice

Désignation de l'entreprise DETOWIN

Adresse 203 rue Pierre Mauroy 59000 LILLE

du 01012017

au 31122017

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
M DESENCLOS JEAN-MARIE RESP. FI.	248 RUE DE LA CARNOY 59130 LAMBERSART
MME DA SILVA DELPHINE RESP. POINT DE VTE	14 RUE DE CASSEL 62120 WARDRECQUES
M CASTIER ROMAIN RESP. POINT DE VTE	7 RUE DE LA MAILLÈRE 80135 BUSSUS BUSSUEL
MME MONSAURET STEPHANIE RESP. POINT DE VTE	7 RUE DES CHAMPS 62145 ENGUINÉGATE
M LEFEBVRE MAXIME VENDEUR	5 RUE D'ANTIBES 62510 ARQUES

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ②)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ②)	Valeur des avantages en nature (v. notice ②)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ②)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ②)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ②)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
55 667				55 667				55 667
42 681				42 681				42 681
41 658				41 658				41 658
38 243				38 243				38 243
37 906				37 906				37 906
216 155				216 155				216 155

TOTAUX

- AUTRES FRAIS	10
Indemnités de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	1 426
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	116
Totaux	1 543

- ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ②	
de l'exercice 2017 (total col. 9 - total col. 10) ⑩	217 698	de l'exercice 2017 ⑩	
de l'exercice précédent ⑩	233 833	de l'exercice précédent ⑩	

Nom et qualité du signataire

BARBIER Président

À LILLE, le 04052018

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

1

DETOWIN SAS

Société par Actions simplifiée de 1 000 000 Euros
Siège social : 203, Rue Pierre Mauroy - 59000 LILLE
RCS LILLE : 478 997 216

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2018

TEXTE DES RESOLUTIONS D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE **CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

1° PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

- Bénéfice net comptable..... 109 667.06 Euros

A AFFECTER COMME SUIVIT :

- Dividendes..... 104 183.71 Euros
➤ Réserve légale..... 5 483.35 Euros

2° RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE ET ADOPTEE

(Extrait de la deuxième résolution)

La collectivité des associés décide d'affecter ce bénéfice de 109 667.06 Euros de la manière suivante :

- Dividendes..... 104 183.71 Euros
➤ Réserve Légale..... 5 483.35 Euros

Monsieur Frédéric BARBIER



DETOWIN SAS

Société par Actions simplifiée de 1 000 000 Euros
Siège social : 203, Rue Pierre Mauroy - 59000 LILLE
RCS LILLE : 478 997 216

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 29 JUIN 2018

Procès-verbal des délibérations

L'An Deux Mille Dix Huit, le 29 Juin à 14 heures, les actionnaires de DETOWIN SAS, Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000 000 Euros, se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la présidence, conformément à la Loi et aux statuts.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par tous les actionnaires présents à l'assemblée.

L'assemblée est présidée par Monsieur Frédéric BARBIER, Président de SABA INVEST, actionnaire.

Le Président constate que les actionnaires possèdent ensemble la totalité du capital social et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires conformément à la Loi et aux statuts.

Le Président constate également que Ludovic TIBERGHIEU, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué est absent et excusé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- Les copies des lettres de convocation ;
- Le rapport de la Gérance ;
- Les rapports du Commissaire aux Comptes ;
- Le texte des résolutions proposées ;
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de Gestion et Rapport Général du Commissaire aux Comptes ;
- Examen de la situation de la société et approbation des comptes clos le 31 Décembre 2017;
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes portant sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce et l'approbation de ces conventions ;
- Affectation des résultats ;
- Quitus à la Gérance ;
- Questions diverses.

Puis lecture est donnée du rapport de la Présidence, puis des rapports du Commissaire aux Comptes.

La discussion est ouverte, diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés donne acte à la Présidence de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'Assemblée et du Commissaire aux Comptes que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et notamment, la mise à la disposition des actionnaires durant les quinze jours francs qui ont précédé l'assemblée de l'inventaire soumis à son approbation ainsi que la mise à disposition au profit du Commissaire aux Comptes, du rapport de Gestion au siège social, un mois au moins avant la convocation de l'Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport Général du Commissaire aux Comptes, approuve lesdits rapports ainsi que le bilan, les comptes et annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont présentés par la Présidence et qui font apparaître pour ledit exercice un bénéfice net comptable de 109 667.06 Euros.

La collectivité des actionnaires décide d'affecter ce bénéfice de 109 667.06 Euros de la manière suivante :

- | | |
|------------------|------------------|
| ➤ Dividendes | 104 183.71 Euros |
| ➤ Réserve Légale | 5 483.35 Euros |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions intervenues ou qui se sont poursuivies visées à l'article L227-10 du Code de Commerce, approuve tant les conclusions de ce rapport, que les conventions, actes et engagements sur lesquels il porte.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, en plusieurs votes.

Chaque associé s'étant abstenu pour l'approbation des opérations qui le concernent, et ses parts n'ayant pas été prises en comptes pour le calcul de la majorité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires donne quitus entier et sans réserve à la Présidence pour l'accomplissement de sa mission au cours de cet exercice.

De même, quitus est donnée au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toute formalité légale de publicité ou autre.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par la Présidence et les actionnaires

F.B.-L

DETOWIN SAS

Société par Actions simplifiée de 1 000 000 Euros
Siège social : 203, Rue Pierre Mauroy - 59000 LILLE
RCS LILLE : 478 997 216

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **DU 29 Juin 2018**

FEUILLE DE PRESENCE

NOM DES ASSOCIES	NOMBRE DE PARTS	SIGNATURE DES PRESENTS	SIGNATURE DES MANDATAIRES
SABA INVEST	100 000	NB-L. F.B-L	
TOTAL	100 000	100 000 ACTIONS	

Je soussigné, Monsieur Frédéric BARBIER, Président, certifie que les actionnaires présents représentant l'intégralité du capital social ont signé ce jour la présente feuille.

Le Président,
Monsieur Frédéric BARBIER

F.B-L

DETOWIN SAS

Société par Actions simplifiée de 1 000 000 Euros
Siège social : 203, Rue Pierre Mauroy - 59000 LILLE
RCS LILLE : 478 997 216

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Chers associés,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de votre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévus par l'article 36 du décret n°67-236 du 23 Mars 1967. En outre, l'inventaire a été tenu à votre disposition au siège social dans le délai fixé par ledit article.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I – PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX ET METHODES D'EVALUATION

1.1

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation sont conformes à la réglementation en vigueur.

Nous vous indiquons que les comptes annuels ont été établis dans les mêmes formes que l'exercice précédent et en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable n° 83-1020 en date 29 novembre 1983, ainsi que du Comité de Réglementation Comptable. Aucun changement notable des méthodes d'évaluation et de présentation de ces comptes n'est intervenu au cours de l'exercice écoulé.

Vous trouverez dans l'annexe des comptes annuels toutes explications complémentaires.

1.2

Au titre de cet exercice clos le 31 Décembre 2017, nous avons réalisé un chiffre d'affaire net de 9 884 660 Euros contre 11 219 579 Euros au titre de l'exercice précédent.

Il se décompose comme suit :

- Ventes de marchandises..... 8 603 627 Euros
- Production vendue services..... 1 281 034 Euros

NB FB

Les produits d'exploitation se sont élevés à 10 198 070 Euros contre 11 225 362 Euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges d'exploitation s'élève à 10 067 142 Euros contre 11 163 523 Euros au titre de l'exercice précédent.

Le tableau ci-après reprend les principales charges de la société comparées à celles du précédent exercice :

	2017	2016	Variation
Achats de marchandises	6 974 671 Euros	7 835 566 Euros	-10.9 %
Variation de stock (marchandises)	319 281 Euros	-12 266 Euros	n.s.
Autres achats et charges externes	786 571 Euros	712 814 Euros	+10.7%
Impôts, taxes et versements assimilés	75 238 Euros	119 530 Euros	-37.10 %
Salaire et traitements	1 380 366 Euros	1 955 588 Euros	-29.42%
Charges sociales	413 499 Euros	433 712 Euros	-4.67 %
Dotations aux amortissements sur immobilisations	116 345 Euros	115 219 Euros	+0.97 %

Le résultat d'exploitation présente un solde bénéficiaire de 130 928 Euros.

Les charges financières de l'exercice se sont élevées à 7 320 Euros contre 11 524 Euros au titre de l'exercice précédent.

Les produits financiers de l'exercice se sont élevés à 0 Euros contre 169 Euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu de ces éléments, le résultat financier est déficitaire et ressort à – 7 320 Euros.

NB FB

Le résultat courant avant impôts ressort à 123 608 Euros.

Au 31 Décembre 2017, le total du bilan de la société s'élevait à 5 198 379 Euros contre 5 061 742 Euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu de ces résultats, l'exercice clos le 31 Décembre 2017 se solde par un bénéfice de 109 667.06 Euros contre 56 477.10 Euros au titre de l'exercice précédent.

Au cours de cet exercice, l'effectif moyen du personnel s'est élevé à 38 salariés contre 39 au titre de l'exercice précédent.

II – ACTIVITE DE LA SOCIETE

2.1 – Situation et évolution de la société au cours de l'exercice écoulé

La société a été transformée en SAS en Mai 2017 et été cédée en Mai 2017 à la SAS SABA INVEST

La société a acquis un nouveau point de vente à Abbeville (Centre Commercial) en Novembre 2017

La société DETOWIN SAS a pour objet à titre principal le négoce en gros comme au détail de produits de téléphonie, abonnements, matériels et accessoires s'y rapportant.

Elle exploite huit établissements :

- Le 1er à HAZEBROUCK (59190) – La Creule - Centre Commercial CARREFOUR ;
- le 2nd à AIRE SUR LA LYS (62120) – Avenue de l'Europe – Centre Commercial CARREFOUR ;
- le 3^{ème} à ABBEVILLE (80100) – 28, rue des Lingers
- Le 4^{ème} à DURY (80480) – Centre Commercial AUCHAN – DURY – AMIENS SUD ;
- Le 5^{ème} à AUCHY LES MINES (62138) – Centre Commercial Carrefour – Avenue Nelson MANDELA ;
- Le 6^{ème} à ARMENTIERES (59280) – 27, rue de Dunkerque
- Le 7^{ème} à LONGUENESSE (62219) – Centre Commercial AUCHAN - Rives de l'Aa
- Le 8^{ème} à ABBEVILLE (80100), Centre commercial Géant Hyper U – Avenue Vincent Auriol

2.2 – Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code du Commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

En €	2017				
	Solde	Echéance dépassée	Dont < 30 jours	Dont < 60 jours	Dont > 60 jours
Fournisseurs	2 417 682		967 665	1 014 118	435 899

NB FB

En €	2016				
	Solde	Echéance dépassée	Dont < 30 jours	Dont < 60 jours	Dont > 60 jours
Fournisseurs	2 401 342.70		1 261 277.3	1 137 748.43	2 316.96

2.3 – Situation prévisible et perspective d'avenir

D'une manière générale, pour l'exercice 2017, la société poursuit sa politique d'expansion et de développement.

Les nombreux investissements réalisés permettent de fidéliser une clientèle déjà importante et ainsi dégager des résultats économiques en hausse.

2.4 – Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La société a investi 130 000 € en Mars 2018 pour rénover et transformer le point de vente d'Armentières .

2.5 – Activité de la société en matière de recherche et de développement

La société n'a entrepris aucune opération particulière dans ce domaine au cours de l'exercice écoulé.

III – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous soumettons à votre approbation, les comptes annuels clos le 31 Décembre 2017 (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 109 667.06 Euros.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de 109 667.06 Euros de la manière suivante :

- Dividendes..... 104 183.71 Euros
- Réserve Légale..... 5 483.35 Euros

IV - RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les deux exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Dividende Distribué	Avoir Fiscal
31/12/2016	NEANT	
31/12/2015	NEANT	

NB

FB

V - FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société ne détient ni filiale, ni participation.

VI - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge les dépenses non déductibles du résultat fiscal.

VII – SITUATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun des mandats des Commissaires aux Comptes n'est soumis à renouvellement.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote et qui correspondent aux propositions ci-dessus.

**Monsieur Frédéric BARBIER,
Président**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F.B.-L', is positioned below the printed name of the President.

Ludovic TIBERGHIE

81 rue du pré Catelan

59 110 LA MADELEINE

EXPERT COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RATTACHE A LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DOUAI

DETOWIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2017

DETOWIN

SAS au capital social de 1 000 000 Euros

203, rue Pierre Mauroy

59000 LILLE

Membre d'une Association Agréée

le règlement des honoraires
par chèque est accepté

 commissaire
aux comptes

EXPERT COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RATTACHE A LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DOUAI

SAS DETOWIN

Capital social : 1 000 000 Euros

203, rue Pierre Mauroy

59000 LILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DETOWIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

EXPERT COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RATTACHE A LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DOUAI

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code du commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

EXPERT COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RATTACHE A LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DOUAI

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Madeleine

Le 12 juin 2018

Ludovic Tiberghien
Commissaire aux Comptes

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : <u>DETOWIN</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>203 rue Pierre Mauroy 59000 LILLE</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>	
Numéro SIRET * <u>4 7 8 9 9 7 2 1 6 0 0 0 5 4</u>		Néant ☐ *	

				Exercice N clos le.		
				[3 1 1 2 2 0 1 7]		
		Brut	Amortissements, provisions	Net		
		1	2	3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (I)	AH	1 347 600	AI	1 347 600	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	28 051	AK	26 755	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 337 994	AU	1 149 856	
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
Autres titres immobilisés		BD		BE		
Prêts		BF		BG		
Autres immobilisations financières *		BH	79 014	BI	79 014	
TOTAL (II)		BJ	2 792 658	BK	1 176 610	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	589 313	BU	589 313
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 666	BW	3 666
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 411 995	BY	1 411 995
		Autres créances (3)	BZ	689 828	CA	689 828
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	16 000	CE	16 000
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	769 789	CG	769 789	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	101 741	CI	101 741	
	TOTAL (III)	CJ	3 582 332	CK	3 582 332	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	6 374 990	IA	5 198 379	

Renvois : (1) Dont droit au bail :	563 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Ludovic TIBERGHEN
Commissaire aux Comptes
59110 LA MADELEINE

②

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		DETOWIN		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 000)	DA	1 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	593 361		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	109 667		
	Subventions d'investissement	DJ	14 733		
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	1 722 761	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	365 239		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	90		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 460 198		
	Dettes fiscales et sociales	DY	650 009		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	82		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	3 475 618		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 198 379		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 110 379		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 065			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : DETOWIN		Exercice N		Néant ☐ *			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	8 603 627	FB	FC	8 603 627	
	Production vendue { biens * services* }	FD		FE	FF		
		FG	1 281 034	FH	FI	1 281 034	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	9 884 660	FK	FL	9 884 660	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	313 418	
	Autres produits (1) (11)				FQ	(9)	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	10 198 070
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 974 671
	Variation de stock (marchandises)*					FT	319 281
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	786 571
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	75 238
	Salaires et traitements*					FY	1 380 366
	Charges sociales (10)					FZ	413 499
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	116 345
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	
	Autres charges (12)					GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	1 170
						GF	10 067 142
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	130 928	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 320
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	7 320
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(7 320)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	123 608	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise <u>DETOWIN</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA	366	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB	17 764	
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	18 130	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE	8 958	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF	8 587	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	17 545	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	585
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	14 526
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	10 216 200
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	10 106 532
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	109 667
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY	
	(3)	Dont { - Crédit - bail mobilier * - Crédit - bail immobilier								HP	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HQ	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IH	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IJ	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								IK	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								HX	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RC	
	(9)	Dont transferts de charges								RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A1	313 418
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9								A4	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
		quote part subvention d'investissement								Charges exceptionnelles	13 664
		produits cession d'éléments d'actif corporel									4 100
		pénalités et amendes								823	
		VNC éléments d'actifs cédés								8 587	
		autres produits ou charges exceptionnels								8 134	366
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Ludovic TIBERGHIE
Commissaire aux Comptes
59110 LA MADELEINE

Annexe des comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 198 379 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 109 667 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le président.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stock de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les comptes ont été préparés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables, au Plan Comptable Général et au Code de Commerce.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 784 600 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Prov.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	784 600		784 600	
Fonds réévalué				
Fonds reçu en apport				
TOTAL	784 600		784 600	

Le fonds commercial n'est pas amorti. Il n'existe pas d'indice de perte de valeur du fonds commercial au 31/12/2017, qui conduirait à déprécier le fonds commercial.

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 792 658 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 243 916	131 735		1 375 651
Immobilisations corporelles	1 310 861	68 010	40 877	1 337 994
Immobilisations financières	70 050	8 964		79 014
TOTAL	2 624 826	208 709	40 877	2 792 658

Amortissements et provisions d'actif = 1 176 610 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	25 315	1 439		26 755
Immobilisations corporelles	1 067 240	123 493	40 877	1 149 856
Immobilisations financières				
TOTAL	1 092 555	124 932	40 877	1 176 610

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Droit au bail	563 000	0	563 000	Non amort.
Fonds commercial	784 600	0	784 600	Non amort.
Autres immobilisations incorporelles	28 051	26 755	1 296	1 ans
Agencements siège	42 186	42 186	0	5 ans
Agencements Aire /Lys	101 529	99 967	1 562	De 3 à 5 ans
Agencements Hazebrouck	129 038	123 871	5 167	De 3 à 5 ans
Agencements Abbeville	113 743	112 270	1 473	5 ans
Agencements Abbeville CCO	1 000	33	967	
Agencements Amiens	170 647	132 347	38 300	5 ans
Agencements Auchy	79 282	77 720	1 562	5 ans
Agencements Armentières	114 223	111 032	3 191	5 ans
Agencements Saint Omer	77 338	37 887	39 451	5 ans
Matériel de transport	29 544	29 544	0	3 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	47 594	38 588	9 006	3 ans
Mat info et bureau Aire	4 944	3 815	1 129	3/5 ans
Mat info et bureau Hazebrouck	7 851	7 109	742	3 ans
Mat info et bureau abbeville	9 042	7 912	1 130	3 ans
Mat info et bureau Amiens	5 484	4 742	742	
Mat info et bureau Auchy	8 822	8 079	743	3 ans
Mat info et bureau Armentières	4 210	3 467	743	3 ans
Mat info et bureau St Omer	2 014	1 088	926	3 ans
Mobilier siège	75 982	49 468	26 514	
Mobilier Aire	32 588	32 478	110	5 ans
Mobilier Hazebrouck	35 374	34 497	877	3/5ans
Mobilier Abbeville	54 917	52 916	2 001	3/5ans
Mobilier Abbeville cco	1 900	9	1 891	3/5ans
Mobilier Amiens	33 830	26 405	7 425	5 ans
Mobilier Auchy	35 781	35 548	233	5 ans
Mobilier Armentières	94 318	64 451	29 867	5 ans
Mobilier Saint Omer	24 812	12 426	12 386	5 ans
TOTAL	2 713 644	1 176 610	1 537 034	

Etat des créances = 2 282 577 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	79 014		79 014
Actif circulant et charges d'avance	2 203 563	2 203 563	
TOTAL	2 282 577	2 203 563	79 014

Provisions pour dépréciation = 0 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stock et en cours	0		0		0
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	0		0		0

Produits à recevoir par postes du bilan = 1 570 213 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 411 995
Autres créances	158 218
Disponibilités	
TOTAL	1 570 213

Charges constatées d'avance = 101 741 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 000 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val.nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100 000	10.00	1 000 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100 000	10.00	1 000 000

Etat des dettes = 3 475 618 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	365 239	145 773	219 466	
Dettes financières diverses	90		90	
Fournisseurs	2 460 198	2 460 198		
Dettes fiscales et sociales	650 009	650 009		
Avances et acomptes				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	82	82		
Produis constatés d'avance				
TOTAL	3 475 618	3 256 062	219 556	

Charges à payer par postes du bilan = 265 097 €

Charges à payer	Montant
Emprunt et dettes étab. crédit	1 065
Emprunt et dettes financières div	
Fournisseurs	42 515
Dettes fiscales et sociales	200 121
Autres dettes	21 396
TOTAL	265 097

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 9 884 660 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	8 617 293	87.18 %
Prestations de services	1 267 367	12.82 %
TOTAL	9 884 660	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 14 526 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	130 928	15 314	115 614
Résultat financier	- 7 320	- 856	- 6 464
Résultat exceptionnel	585	68	517
Participation des salariés			
TOTAL	124 193	14 526	109 667

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunérations des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	38	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	39	0

Autres informations complémentaires

Engagement en matière de pensions et retraites :

Les engagements calculés en matière de retraite au 31/12/2017 s'élèvent à **19 529 €**. Le montant de l'engagement est identique à celui calculé au 31/12/2015, en l'absence à ce jour des éléments au 31/12/2017.

Montant des honoraires de commissariat aux comptes : 9 360 € HT

CICE : Le Montant du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi est de 73 052 €. Le crédit d'Impôt a été utilisé pour améliorer la compétitivité de l'Entreprise et maintenir l'Emploi. Il a notamment servi à améliorer le fonds de roulement de l'entreprise.

Nantissements sur fonds de commerce :

Prêts	BNP	08657994 BPN	
<u>Objet du prêt</u>	Travaux Hazebrouck	FDC Longuenesse	FDC Abbeville Cc
Montant emprunté	150 k€	450 k€	130 k€
Encours au 01/04/2018	0 k€	207 k€	113 k€
GARANTIE			
Nantissement	150 K€	450 K€	130 k€
Garantie OSEO/BPI		30%	50 %
Délégation assurance		450 K€	
Caution personnelle	150 K€	45 k€	

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices :

Produits à recevoir = 1 424 146 €

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Factures à établir (41810000)	1 411 994
TOTAL	1 411 994

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Rabais, remises, ristournes et autres avoirs non reçus (40980000)	8 432
Etat, produits à recevoir (44870000)	3 720
TOTAL	12 152

Charges constatées d'avance = 101 741 €

Charges constatées d'avance	Montant
cca location immobilière (48661320)	75 492
cca location mobilière (48661350)	1 577
cca charges locatives (48661400)	10 300
cca maintenance (48661500)	9 635
cca assurances (48661600)	4 737
TOTAL	101 741

Charges à payer = 244 291 €

Emprunt et dettes auprès des etabts de crédit	Montant
Intérêts courus à payer (51860000)	1 065
TOTAL	1 065

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues (40810000)	35 431
TOTAL	35 431

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisionnées pour congés à payer (42820000)	115 075
Provision charges sociales sur congés à payer (438200000)	50 963
Autres charges à payer (438600000)	7 675
Provision ch soc sur primes (43861000)	
Ch.fiscales sur congés à payer (44820000)	1 414
Ch fisc sur congés (44860000)	32 668
TOTAL	207 795

Ludovic TIBERGHIE

81 rue du pré Catelan

59 110 LA MADELEINE

EXPERT COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RATTACHE A LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DOUAI

DETOWIN

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017
SAS DETOWIN au capital de 1 000 000 €
203 rue Pierre Mauroy
59000 Lille

Membre d'une Association Agréée

le règlement des honoraires
par chèque est accepté

 **commissaire
aux comptes**

EXPERT COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RATTACHE A LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DOUAI

SAS DETOWIN

Capital social : 1 000 000 Euros

203 rue Pierre Mauroy

59000 Lille

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

A l'associé unique,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

EXPERT COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RATTACHE A LA COMPAGNIE REGIONALE DE DOUAI

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce

Fait à La Madeleine

Le 12 juin 2018

Ludovic Tiberghien

Commissaire aux Comptes